

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3512 - Lundi 11 Novembre 2019 - Prix : 200 Fc

CÉRÉMONIE DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE 1441 À MORONI

"Le Maoulid est une tradition louable"



Cérémonie officielle du Maoulid Place de l'indépendance.

POLITIQUE

**Le Collectif de la 3ème voie ouvre
le débat sur la participation aux élections
législatives et communales**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com**

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Nioembre 2019

Lever du soleil:
05h 33mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr : 04h 21mn
Dhouhr : 11h 55mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



SOCIÉTÉ

Après l'incendie, le temps de la reconstruction

En octobre dernier, un incendie avait ravagé six maisons du quartier Caltex à Moroni. Avec l'aide de la fondation Djibril, les familles et les amis, les habitants sinistrés ont pu reconstruire leurs maisons. Pour en savoir un peu plus, La Gazette des Comores est allé à leur rencontre.

C'était le 9 octobre qu'un incendie a éclaté à Caltex, un quartier du sud de la capitale. Six maisons étaient parties en fumée et laissant six familles sans abris. Quelques jours plus tard, ses habitants ont pu reconstruire leurs maisons grâce à l'appui et à la générosité de certaines personnes physiques et morales. Parmi les généreux bienfaiteurs, on peut citer la fondation Djibril, qui multiplie les

actes de charité.

« J'ai pu reconstruire ma maison grâce à la fondation Djibril et mon beau père. La fondation Djibril, m'a donné 200 000 fc. Cette somme m'a permis d'acheter tous les matériaux et je pense que toutes les autres ont bénéficié de ce don, raconte-t-il. Il y a aussi mon beau père, qui m'a donné des matériaux de construction », affirme Chaabani Ali, une victime de l'incendie. Père de trois enfants, ce dernier montre qu'il n'a reçu aucune aide financière ni matérielle de la part de l'Etat de ni la mairie. « Après l'incendie, nous avons reçu des aliments venant de la sécurité civile et ça provenait d'une association comorienne de la France dont j'ignore le nom. Cette association nous a donné aussi des produits pour nos bébés », indique-t-il, avant d'ajouter que « la



Reconstruction après l'incendie de Caltex.

mairie a envoyé un camion une seule fois pour débarrasser les ordures et c'était insuffisant ».

Sur place, les maisons ne sont pas tout à fait reconstruites.

Toutefois, la plus grande partie des travaux ont été faite. « Et comme vous voyez, ma maison n'est pas totalement finie, mais Dieu merci, l'essentiel est fait. Le reste, on termi-

nera au fur et à mesure », ajoute-t-il. « Beaucoup de choses nous manquent comme les meubles mais surtout les affaires des nos enfants. Mais comme je l'ai dit, l'importance c'est de reconstruire la maison et le reste viendra inchallah », conclut-il, en remerciant toutes les personnes qui ont apporté leur aide.

De son côté, une autre victime de l'incendie se dit rassuré par l'élan de solidarité. « Je n'ai pas les mots pour remercier tout ceux qui ont contribué à la reconstruction de nos maisons, notamment la fondation Djibril et nos amis Malgaches. Maintenant, je suis dans les finitions et c'est déjà une bonne chose. D'ici quelques jours je vais terminer, et commencer à le reposer », se réjouit Ahmed.

Nassuf Ben Amad

La conférence sur les changements climatiques se tiendra en Espagne

La conférence internationale sur les changements climatiques aura finalement lieu à Madrid, en Espagne, du 2 au 13 décembre. La conférence devait initialement se dérouler à Santiago, au Chili. Cependant, le 30 octobre 2019, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Patricia Espinosa, a été informée par le gouvernement du Chili de sa décision de ne pas accueillir la Conférence, compte tenu de la situation difficile dans laquelle se trouve le pays. Le 1er novembre 2019, le Bureau de la Conférence des Parties (COP) a décidé que la conférence se tiendrait aux dates initialement prévues à Madrid.

La Conférence sur les changements climatiques de 2019 intervient alors que de nombreux appels étaient lancés aux pays pour qu'ils renforcent l'ambition de leurs engagements en matière de climat. La présidence chilienne a présen-

té la Conférence comme le « temps d'agir » et beaucoup se tournent vers cette réunion de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui constitue un tournant dans l'ambition climatique, avant le démarrage de l'accord de Paris en 2020.

Cette réunion traitera des questions ayant des implications pour l'ambition climatique avant et après 2020. Les délégués feront le bilan de la mise en œuvre et de l'ambition de l'action pour le climat avant 2020 tout au long de la réunion. La phase technique du bilan aura lieu au cours de la première semaine, suivie d'un événement de haut niveau pour que les délégués discutent de l'atténuation, du soutien fourni et des actions du Partenariat de Marrakech pour l'action pour le climat dans le monde.

D'autres questions à l'examen concernent l'accord de Paris comme l'article 6, qui porte sur les résultats

d'atténuation transférés au niveau international (ITMO), un mécanisme de marché et un mécanisme non marchand, constitue un élément non encore résolu du programme de travail de l'Accord de Paris - le livre de règles de l'Accord de Paris.

Les négociations sur l'article 6 devraient s'achever à la Conférence sur les changements climatiques de 2019. Pour rappel, des négociations tenues à Bonn en juin 2019, les délégués ont progressé, même si certains se sont inquiétés de l'ampleur du travail restant. Pour la première fois, les Parties prendront également en compte les besoins et circonstances spéci-

ifiques des pays en développement, en particulier d'Afrique et d'Amérique latine.

Les parties donneront des orientations aux organismes financiers, tels que le Fonds vert pour le climat (FEM) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans la mesure où ils se rapportent à l'Accord de Paris. D'autres discussions liées à l'Accord de Paris porteront sur des questions techniques telles que les formats de rapport et les registres publics des engagements en matière d'atténuation et d'adaptation. Il sera également question de l'examen du Mécanisme international de Varsovie sur les pertes

et dommages associés aux impacts du changement climatique.

Le Partenariat de Marrakech organisera une série d'événements du 5 au 10 décembre 2019. Les événements tenteront de favoriser le dialogue sur des solutions concrètes et collaboratives sur un éventail de thèmes, notamment l'utilisation des sols, l'eau, les océans, la résilience et l'économie circulaire. L'Espagne a pris un pari risqué dans la mesure où il doit se préparer à accueillir, dans un laps de temps aussi court, quelque s vingt cinq mille participants. Gageons que le pari sera tenu.

Mmagaza



Patricia Espinosa en reunion.



Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son projet **Veille Sanitaire - Réseau SEGA**, est à la recherche d'un(e)

Assistant (e) gestionnaire en charge de la communication

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.com
- Au Secrétariat général de la COI à l'adresse ci-dessous.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 22 novembre 2019 à 16h00** (heure de Maurice).

CÉRÉMONIE DE LA NAISSANCE DU PROPHÈTE 1441 À MORONI

" Le Maoulid est une tradition louable "

Le chef de l'Etat et Madame la Gouverneure de l'île de Ngazidja ont assisté dans la nuit du samedi 9 novembre, Place de l'indépendance, à la cérémonie officielle célébrant la naissance du prophète de l'Islam. Cette cérémonie religieuse a été honorée par la présence des plus hautes autorités politiques et religieuses, notamment le Mufti et le grand cadî ainsi qu'une délégation venue des Emirats Arabes Unis et du Canada.

Comme à l'accoutumée, la cérémonie officielle marquant la naissance du prophète de l'Islam a eu lieu à Moroni, dans la nuit du samedi 9 novembre qui correspondait au 12 Rabi Al Awal. Une date dont le palais des savants musulmans atteste qu'il s'agit exactement du jour de naissance du dernier prophète Mohammad. La place de l'indépendance était remplie d'invités pour honorer cet événement qui a vu la participation d'une délégation spéciale des Emirats Arabes Unis et d'un libanais

de nationalité canadienne. Djiyle Soidik a tenu à rappeler à l'assistance que faire le Maoulid n'est pas une innovation dans la Sunna (tradition) du prophète. Pour lui, la célébration du Maoulid non seulement est une preuve d'obéissance mais aussi cela fait partie des actes recommandés dont l'accomplissement est récompensé et le délaissement n'est pas sanctionné. « Le Prophète accordait une attention particulière au lundi et célébrait ce jour qu'il spécifiait chaque semaine par un jeûne, car il s'agit du jour de sa naissance », dit-

il.

Dans un message qui a fait vibrer l'assistance, le prêcheur avance que la célébration du Maoulid renvoie à un certain nombre d'œuvres vertueuses mentionnées dans le Coran et la Sunna du prophète. « Le fait de mettre en évidence ses nobles caractères et ses vertus, le fait d'écouter des poèmes qui font son éloge au prophète, le fait de manifester sa joie à son égard, sans souci, cela fait partie des actes d'obéissance dont l'accomplissement entraîne une récompense », poursuit-il. Il a

été révélé que la pratique de la célébration du Maoulid est apparue au VIème siècle de l'Hégire chez les Sunnites à Mossoul, sous le califat du Sultan Noûr ad-Dîn Zenkî, celui qui a combattu les Croisés et qui s'est préoccupé de la revivification de la Sunna et de l'éradication des innovations. Et les savants se sont mis d'accord par consensus de la permission de la célébration du Maoulid. Pour lui, cette célébration est une tradition louable.

Ibnou M. Abdou

POLITIQUE

Le Collectif de la 3ème voie ouvre le débat sur la participation aux élections législatives et communales

Le Collectif de la 3ème voie a tenu une conférence débat jeudi dernier à Moroni, pour parler de l'espace démocratique qu'offre le double scrutin des prochaines élections législatives et municipales de janvier et février 2020. Cet échange a réuni certains jeunes cadres et intellectuels issus de la société civile ainsi des membres de l'opposition afin de porter une réflexion sur l'exercice du droit de vote du citoyen comorien.

Doit-on renoncer à notre suffrage ou se rendre aux urnes ? Quelle alternative pour reconquérir l'espace démocratique ? Ce sont ces questions qui ont fait l'objet d'un débat jeudi dernier, à l'initiative du Collectif de la 3ème voie. C'est avec une vidéo projection que le jeune juriste Rafsandjani Mohamed a expliqué l'étendue des pouvoirs de l'assemblée nationale par rapport à la constitution et l'ordonnance du chef de l'Etat relative

au code électoral.

« Du point de vue juridique, le parlement en vertu de l'article 66 de la constitution, vote la loi et contrôle l'action du gouvernement. Les députés sont donc les représentants de la nation. Depuis la révision de la constitution en 2018, on note deux sortes de députés à savoir les députés élus par les comoriens de l'intérieur et les députés qui représentent ceux de l'extérieur », dit-il. Il a rappelé que le parlement, par la loi d'habilitation, a donné l'autorisation au président de la république de fixer des règles qui normalement ne relèvent pas directement de l'exécutif mais de l'assemblée. Cette ordonnance adapte trois règles à noter les règles électorales, d'incompatibilité et d'éligibilité ».

Outre l'intervention du juriste, le porte-parole de l'opposition a saisi l'occasion pour tirer les enseignements des élections précédentes, des crises institutionnelles, de l'état de droit « bafoué », des « intimidations



Conférence débat du collectif de la 3e voie.

» du régime d'Azali Assoumani et le cas de la cour constitutionnelle. Il a mis l'accent sur la non participation de l'Union de l'opposition au scrutin de janvier 2020. « Azali est un démagogue. Je parle au nom de l'opposition dont je suis le porte

parole, que nous n'allons pas participer à une mascarade électorale », lâche-t-il.

De son côté, l'avocat Me Moudjahid Abdoubastoi ne voit pas d'un bon œil la décision de l'opposition de boycotter les prochaines

élections. Pour lui, il faut une bonne stratégie pour combattre le pouvoir en place. Il appelle alors à une révision de cette décision de l'opposition afin de trouver un autre stratagème pour la participation du scrutin. « C'est en maximisant nos efforts qu'on sortira vainqueur. Pour moi il faut se présenter aux élections. C'est la seule manière de gagner ce combat démocratique », avance-t-il. Quant à Mme Amina Hassanali épouse Abbas Djoussouf, elle fait appel à la vigilance en tenant compte de l'assaut de Kadaani, qui a coûté la vie à trois jeunes hommes. Elle a également parlé de la question de l'île comorienne de Mayotte. « Je ne suis pas contre l'idée de ne pas se présenter aux élections mais je vous suggère de réfléchir et de prendre toutes les dispositions pour éviter de mettre en danger la vie des citoyens », explique-t-elle.

Andjouza Abouheir

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le SNEUC menace d'arrêter les cours pour 72 heures

Le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (SNEUC) a tenu le 9 novembre, une deuxième Assemblée générale dans l'objectif de pousser le gouvernement à répondre à ses revendications. Si d'ici le 14 novembre prochain, nous ne parvenons pas à une solution négociée, le syndicat menace d'arrêter les cours au niveau national pendant 72 heures avant de partir en grève.

Le samedi dernier, le Syndicat National des Enseignants de l'Université a tenu une deuxième assemblée générale à Moroni suite à la première Assemblée organisée 5 octobre dernier. A l'issue de cette réunion, plusieurs revendications ont été présentées au gouvernement pour trouver

un terrain d'entente. Mais n'ayant rien obtenu, le SNEUC avait remis à la table les mêmes revendications. « Depuis octobre dernier, nous avons fait des revendications auprès des

responsables de l'éducation et du gouvernement. Et nous avons convenu qu'une réponse à nos doléances sera donnée avant le 5 novembre. Ce délai a expiré sans

que nous ayons satisfaction. C'est pour cette raison que nous sommes réunis de nouveau ce matin pour réfléchir à une autre action », explique Abdou Saïd Mouignidaho, le secrétaire général du SNEUC.

Pour attirer l'attention du gouvernement, ils ont décidé samedi dernier d'un arrêt de cours au niveau national pendant 72 heures. « Nous avons décidé d'arrêter momentanément nos engagements. Le jeudi 14 novembre, on fera un arrêt de cours jusqu'au samedi 16 novembre tout en poursuivant les négociations avec le gouvernement. Et si une solution négociée n'est pas trouvée entre nous et le gouvernement d'ici le 16 novembre prochain, nous déclencherons à une grève ».

Parmi leurs revendications, le syndicat des enseignants de l'UDC a demandé au gouvernement un

calendrier pour l'élection du président de l'Université, la question des avancements indiciaires mais aussi la question des arriérés de salaire. « Sur le premier point, le gouvernement a répondu qu'il faut attendre les assises nationales de l'éducation prévues ce mois. Et pour les avancements, le ministre de l'éducation s'est engagé à se concerter avec le ministre des finances afin de trouver une réponse avant le 5 de ce mois », rappelle-t-il. A peine les étudiants ont trouvé un accord avec le gouvernement permettant un bon déroulement de la rentrée universitaire, le syndicat des enseignants monte au créneau au risque d'une nouvelle grève illimitée.

Kamal Gamal



Les responsables du SNEUC devant la presse.

12 novembre 1975 : admission de l'Etat comorien à l'ONU (Témoignage)

Faisant suite à la déclaration unilatérale de l'indépendance de l'archipel des Comores par l'Assemblée territoriale- appelée chambre des Députés- et l'admission de l'Etat comorien à l'Organisation de l'Unité Africaine lors du Sommet des Chef d'Etat et Gouvernement tenu fin Juillet 1975 à Kampala, Ouganda, le nouvel Etat comorien s'appropriait à demander son admission à l'Organisation des Nations Unies. La demande est donc adressée au Conseil de Sécurité. Des tractations ont commencé entre les nouvelles autorités comoriennes issues du coup d'Etat du 3 août 1975 et les autorités françaises qui ne voyaient pas d'un bon œil cette demande d'admission à l'ONU. Elles ont même demandé au nouveau gouvernement comorien de retirer cette demande, en vain.

A notre grande surprise et satisfaction le Conseil de Sécurité de l'ONU dans sa résolution 376 du 17 octobre 1975 a recommandé à l'Assemblée Générale d'admettre l'Etat comorien composé des îles de Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore à l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution a été adoptée au cours de la 1848ème séance par 14 voix pour zéro contre, la France a préféré de ne pas participer au vote ! L'examen de l'admission de l'Etat comorien par l'Assemblée Générale conformément à la résolution du Conseil de Sécurité était donc prévu pour le 12 novembre 1975.

Une forte délégation dirigée par le Président S.E M. Said Mohamed Jaffar El Macelie est dépêchée à New York pour cette Occasion. Quelques jours avant l'arrivée du Président une petite équipe dirigée

par le Ministre Salim Himid était déjà à New York pour préparer son arrivée et pour la mobilisation des pays membres sur notre admission.

Dans la matinée du 12 novembre 1975 la salle plénière de l'Assemblée Générale était pleine à craquer. Tous les délégués se précipitaient pour voir le Président de ce petit nouvel état insulaire qui a défié la France en déclarant unilatéralement son indépendance et prêt à être admis dans le concert des Nations.

IRONIE DU SORT : Il est surprenant de noter ici que les autorités françaises par leurs manœuvres visant à la balkanisation de notre pays ont pu convaincre à tort leurs collègues de l'Union Européenne pour accepter l'île comorienne de Mayotte comme un territoire ultraperiphérique de l'UE. Il est toutefois intéressant de noter que c'est le plus européen des européens, le luxembourgeois S.E Gaston Thorn (Ex Premier Ministre et membre du Parlement européen de 1959 à 1969) qui a présidé le 12 novembre 1975, la 2402ème séance plénière de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a admis les Comores en son sein comme pays indépendant et souverain composé de quatre îles à savoir Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore. Après avoir présenté et introduit la demande d'admission des Comores et la recommandation du Conseil de Sécurité, le Président Thorn a déclaré « Puis-je considérer que l'Assemblée Générale accepte la recommandation du Conseil de Sécurité et adopte le projet de résolution 3385 (XXX) admettant l'Etat Comorien composé des îles de Mayotte, Anjouan, Mohéli et

Grande Comore? Je déclare l'Etat comorien admis en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies. Au nom de l'Assemblée Générale, c'est pour moi un honneur et un plaisir de présenter mes sincères félicitations à la délégation comorienne et de lui souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies. » déclara le Président Thorn. C'était pour moi et toute la délégation comorienne un moment de forte émotion, d'honneur et plaisir de voir notre pays admis à l'unanimité à l'ONU. Il n'y avait aucune voix discordante. Tous les pays membres y compris tous les pays européens mêmes ceux de ce qu'on appelait à l'époque les pays du Marché Commun maintenant UE ont voté en faveur de l'admission des Comores de quatre îles au sein de l'ONU. L'émotion était grande quand j'ai vu une très longue file des délégués de tous les pays et organisations internationales tous impatients de serrer la main et de féliciter le Président Said Mohamed Jaffar et sa délégation. L'attitude de l'UE ce dernier temps a surpris tout le monde et je suis sûr que même le Président Thorn, le plus européen des européens doit se tourner dans sa tombe en apprenant cette décision incohérente et inconsistante de l'Union Européenne.

L'admission de l'Etat comorien à l'ONU est une bataille gagnée et d'autres batailles seront également gagnés j'en suis convaincu car l'île comorienne de Mayotte va naturellement tôt ou tard réintégrer son ensemble naturel.

Ambassadeur Ahmed
M THABIT



Ambassadeur Ahmed Thabit.



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) Clerk aux Opérations et à l'Administration. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne au lien suivant :

* **Poste de Clerck** aux Opérations et à l'Administration :
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26914&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 15 novembre 2019.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SPORT

Une tonne de matériels sportifs distribués à Ngazidja

Djae Ahmed est en vacances au pays avec un enfant. Pendant son séjour, il fait d'une pierre deux coups. « Je visite la famille, et je suis entrain d'offrir des équipements sportifs à des établissements scolaires, à des équipes civiles et à des institutions de la Jeunesse et des Sports. Tout développement d'un sport doit passer par la base », déclare ce jeune de Salimani-Itsandra.

Les premières personnes morales à bénéficier des aides allouées par le Havrais Djae sont l'Institut National de la Jeunesse et du Sport (Injs) et la Fédération Comorienne de Sport Scolaire et Universitaire (Fcssu). « Pour le moment, notre fédération ne figure pas parmi les bénéficiaires de son appui matériel. Ce généreux jeune vacancier a pris mes coordonnées. Je crois qu'on doit se voir le jour du plein air scolaire, le mercredi prochain », clarifie Athoumani Mdere, secrétaire général de la Fcssu.

Djae a toujours travaillé avec les jeunes. Sa principale préoccupation c'est la promotion du sport de base. Il s'est toujours efforcé de montrer que le sport est un bon outil pour

développer les compétences de base. « A l'Injs, ce jeune de la diaspora avait distribué des matériels sportifs à des enseignants d'Éducation physique et sportive. Les Fédérations Comoriennes de Boxe et de Rugby ne sont pas parties les mains vides », précise Halifa Mlamali, directeur technique national, auprès de la Fcssu.

Le commun des mortels s'interroge si cette grande première aura une suite. « Ici je suis chez-moi. Je suis en contact avec les autres îles. A tout moment, je peux y revenir. Mais, je pense que les prochaines actions seront au profit du Burkina Faso. Moi et mes partenaires, nous nous préparons pour le continent », rapporte notre préparateur physique. En guise de conseil, Djae Ahmed avance : « Notre Archipel est composé par 70% des jeunes. Ce que je suis entrain de faire n'est qu'une goutte d'eau. Ils doivent s'armer de patience, regarder, écouter, travailler beaucoup, en évitant les interventions inutiles » conclut le coach de Rugby. La réussite est au bout de l'effort.

Bm Gondet



Djae Ahmed le généreux donateur sportif de la diaspora.

Who is who : l'homme.

Djae Ahmed est né en France. Ce Comorien du Havre est multi-sportif. Il est passionné des disciplines collectives. Il s'était attardé au rugby. Après les études, il s'orientait vers le métier de préparateur physique. En clair, en plus d'apprêter le corps à l'effort, il établit des séances d'entraînement personnalisées et

adaptées pour les athlètes dont il s'occupe. « J'ai créé un centre de formation, où je m'occupe moi-même de l'encadrement physique et un peu de technique des jeunes. En dehors de l'académie, j'entraîne une équipe civile de rugby. C'est une passion pour moi », nous révèle Djaé.

La Gazette des Comores
Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Andjouza Abouheir

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



PERSONAL SERVICES CONTRACTOR (PSC) VACANCY ANNOUNCEMENT

OPEN TO: All Interested Candidates

POSITION: Peace Corps Medical Officer

OPENING DATE: November 1st, 2019

CLOSING DATE: November 22nd, 2019

WORK HOURS: Monday - Thursday 7h30-17h30, Fridays 7h30-11h30, and as needed

The United States Peace Corps seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

Duties include:

- Routine primary health care to Peace Corps Trainees and Volunteers including treatment of common illnesses and injuries in accordance with Peace Corps medical guidelines
- Individual short-term counseling on disease prevention, adjustment issues, stress management and cross-cultural problems
- Response to emergency medical situations
- Member of Senior Peace Corps staff in (name country)
- Ability to conduct trainings on health related issues
- Site visits to Peace Corps Volunteers throu-

ghout (name country)

- Administrative tasks of the medical office including budget management
- Inventory of medical supplies and equipment
- Alternate 24 hour on-call duty with the other PCMO

Qualifications and Requirements:

- Graduate of accredited school
- MDs must be a graduate of a school listed in this link, Foundation for Advancement of International Medical Education and Research <https://search.wdoms.org/>.
- Current license to practice
- Relevant clinical experience in primary care after medical school
- Ability to communicate effectively in oral/written English.
- Experience in managing mental health issues including counseling of patients
- Experience in training design and presentation of health related material
- Working knowledge of Microsoft Word, Excel, Access, Outlook
- Program management, administrative experience
- Ability to work effectively as part of an intercultural team
- Hardworking, reliable and diligent with good inter-personal skills
- Willing to travel to sites in (name country)
- Ability to work with minimal supervision
- Must be able to obtain an American visa

Interested applicants for this position must submit the following:

1. A completed PCMO Application form, a completed PCMO applicant skills survey, a completed Privileging form. The applicant must complete this request for privileges depending on their professional qualifications.

2. A cover letter

3. A resume or C.V. that includes:

- * Professional positions held, identifying duties, responsibilities, dates of employment and reason for leaving
- * Education and training, identifying universities attended, dates of attendance, degrees and diplomas.
- * Professional licenses, certificates, registrations
- * An accounting for periods of unemployment longer than three months

4. Three professional medical references, with at least two being from medical colleagues who have directly observed the applicant in a clinical setting. (One must also be from the current employer.)

5. Photocopies of:

Diploma from medical school.

Professional medical license. If the license does not have an expiration date,

written confirmation must be submitted directly from the issuing authority. Please note, if a license is not required, rather, the medical diploma is the license to practice, written confirmation, issued directly from the professional medical board, Ministry of Health or other appropriate regulatory authority establishing that the candidate is properly credentialed for medical practice, is required.

Professional certification if Nurse Practitioner

6. The candidate should also provide the following:

- Date of birth
- Place of birth
- Citizenship
- Passport number
- Passport issue date
- Passport expiration date

All documents must be in English. Official translation is not required.

Please request application from pccomoros@peacecorps.gov.

Attention: Peace Corps Director of Management and Operations

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer

PEACE CORPS COMOROS

Mkazi Sahani B.P 375 Moroni – Union of Comoros

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Environnement,

Direction Nationale des stratégies Agricoles et de l'Elevage

Appel à candidature pour le recrutement des consultants ci-dessous pour le besoin de l'unité de gestion du projet intégré pour le développement des chaînes de valeur et de la compétitivité (PIDC :P164584)

Contexte

Le Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la Compétitivité (PIDC P164584) est un projet du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement et du Ministère des Finances, du budget et du Secteur Bancaire sous financement de la Banque Mondiale/IDA à hauteur de 25 millions de dollars sur une durée de 5ans. Le projet a pour objet de promouvoir le développement des MPME et des acteurs de la chaîne des valeurs concernée dans l'Agriculture, le Tourisme et les secteurs associés aux Comores. Dans ce cadre le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement lance un appel à candidature pour les postes ci-dessous

Le(a) spécialiste en Sauvegarde Sociale**1. OBJECTIFS DE LA MISSION**

Le(a) spécialiste en Sauvegarde Sociale sera basé(e) au niveau central et sera chargé(e) d'assurer que :

(a) les activités du projet soient conformes aux politiques de sauvegarde sociale tels que définies dans les accords de financement du projet ainsi que dans les documents cadres du projet (Cadre de gestion environnementale et Sociale ou CGES, Cadre de Politique de réinstallation du projet ou CPR),

(b) les principes et les activités liés à l'engagement citoyen dans le cadre du projet soient respectés et mis en œuvre.

En ce sens le(a) spécialiste en sauvegarde Sociale sera en charge :

du développement, du pilotage des études/activités en sauvegarde sociale/engagement citoyen du projet (incluant le mécanisme de gestion des plaintes du projet) incluant revue des qualités des documents, de l'élaboration des documents de sauvegarde (à savoir, mais sans être exhaustif, les EIES, les PGES, les Plan d'Actions de Réinstallation -PAR- des guides opérationnelles) et des documents techniques et pratiques en matière d'engagement citoyen de l'appui à la mise en œuvre de ces documents et de l'évaluation de la mise en œuvre, le tout conformément aux politiques et exigences applicables,

de sensibilisation et de renforcement des acteurs en matière de sauvegarde sociale et en matière d'engagement citoyen du consolidation des données, des acquis, des bonnes pratiques en matière de sauvegarde sociale et en matière d'engagement citoyen, et du développement des différents rapports de suivi et de mise en œuvre en matière de sauvegarde sociale et en matière d'engagement citoyen.

2. LIVRABLES

Le consultant remettra au Projet les livrables ci-après : des rapports mensuels sur l'avancement des activités, les rapports d'études, ou les documents de sauvegardes requis conformes aux dispositions juridiques nationales et aux politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale déclenchées par chaque sous-projet,

3. DUREE ET LIEU D'AFFECTION

Le Spécialiste sera recruté à plein temps pour une durée de un an renouvelable, avec une période probatoire de trois mois puis une évaluation des performances. Le contrat pourra ensuite être étendu pour quatre ans. Il sera rattaché au Coordonnateur National du Projet. Il sera basé à Moroni, et sera appelé à effectuer des déplacements dans les régions d'intervention du PIDC.

4. PROFIL

Le Spécialiste en Sauvegarde sociale doit avoir le profil ci-après :

Qualifications et expériences minimales requises :

Titulaire d'un diplôme BAC + 5 dans le domaine social, d'études d'impacts environnemental et social, ou diplômes équivalents mais avec au minimum 6 ans d'expériences dans en études d'impacts sociaux et d'appui aux projets de développement sociaux ;

Expériences probantes dans le domaine du développement social et plus particulièrement : gestion des risques sociaux, sauvegarde sociale (particulièrement réinstallation involontaire de personnes), inclusion sociale (incluant genre), engagement citoyen /redevabilité sociale et développement communautaire, gestion des conflits et des plaintes ; Fortes expériences en suivi et évaluation de projets ;

Excellente capacité rédactionnelle en langue comorienne et en français;
Excellente maîtrise du Français

Un spécialiste en sauvegarde environnementale**1. OBJECTIFS DE LA MISSION**

Le spécialiste en sauvegarde Environnementale sera basé au niveau central et sera chargé d'assurer que les activités du projet soient conformes aux politiques de sauvegarde environnementale tels que défini dans les accords de financement du projet ainsi que dans les documents cadres du projet (Cadre de gestion environnementale et Sociale ou CGES, Cadre de gestion intégrée des pestes et pesticides ou CGIPP). En ce sens le spécialiste en sauvegarde Environnementale sera en charge :

du développement, du pilotage des études environnementales du projet, incluant revue des qualités des documents, de l'élaboration des documents de sauvegarde (à savoir, mais sans être exhaustif, les EIES, les PGES, des guides opérationnelles)

de l'appui à la mise en œuvre de ces documents et de l'évaluation de la mise en œuvre, le tout conformément aux politiques et exigences applicables,

de sensibilisation et de renforcement des acteurs en matière de sauvegarde environnementale

du consolidation des données, des acquis, des bonnes pratiques environnementales, et du développement des différents rapports de suivi et de mise en œuvre en matière de sauvegarde environnementale.

2. DUREE ET LIEU D'AFFECTION

Le Spécialiste sera recruté à plein temps pour une durée de un(1)an renouvelable, avec une période probatoire de trois mois puis une évaluation des performances. Le contrat pourra ensuite être étendu pour quatre ans

Il sera rattaché au Coordonnateur National du Projet.

Il sera basé à Moroni, et sera appelé à effectuer des déplacements dans les régions d'intervention du PIDC.

3. PROFIL

Le Spécialiste doit avoir les qualifications suivantes :

Qualifications requises :

Spécialiste en Etudes d'impacts environnemental, en gestion de risques environnemental et social,

Titulaire d'un diplôme BAC + 5 au minimum ou Ingénieur avec 10 ans d'expériences au minimum dans un projet similaire dans le domaine de l'environnement ou diplôme équivalente ;

Excellente capacité rédactionnelle en langue comorienne et en français;

Excellente maîtrise du Français

Un consultant chargé d'élaborer un manuel des procédures administratives, financières et comptables**1. OBJECTIF DE LA MISSION**

Le ou (la) Consultant (e) sera placé (e) sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet et assurera une mission d'élaboration du Manuel des Procédures opérationnels, administratives, financières, comptables gestion des plaintes et de sauvegarde

Il aura pour tâches de :

Echanger sur le cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable retenu par le

Projet ;

Echanger avec les membres de l'UGP dans la formalisation des principales règles de gestion administrative, financière et comptable ;

Décrire les procédures d'exécution des dépenses dans des conditions garantissant un contrôle interne efficace, en formalisant les contrôles à effectuer au sein de la structure et identifier les responsables de ceux-ci à chaque étape du circuit des documents ;

Echanger avec le personnel de l'UGP directement ou indirectement engagé dans l'exécution du Manuel sur les règles et procédures susceptibles de créer un conflit de compétence ;

Faire approprier à l'UGP pendant l'atelier de formation les aspects d'organisation administrative, financière et comptable du Manuel ;

Compiler et présenter à l'UGP les informations du manuel élaboré conformément au plan ci-dessous ;

Porter assistance dans la mise en place du système comptable décrit dans le manuel en proposant des outils (template) simples à utiliser et adaptés aux besoins du projet

Porter assistance au ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement pour une amélioration de son manuel de procédure et pendant la présente mission faire référence au manuels et procédures déjà existants.

Prendre part à l'atelier de validation de ces deux manuels

Rédiger et présenter un rapport de la mission.

2. LIEU ET DUREE DE LA MISSION LIEU ET DUREE DE LA MISSION

La mission s'effectuera à Moroni et durera vingt (20) jours

qualifications requises :

Etre titulaire au minimum d'un Master (BAC + 5) en Economie, en Gestion, en Administration générale ou tous autres domaines similaires ;

Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la gestion administrative, financière ou comptable, de préférence dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds mondial, BAD, Union Européenne, AFD, etc.) ;

Bonne connaissance des normes comptables internationales admises et du système comptable SYSCOHADA

Avoir l'expérience de rédaction des documents similaires au niveau international ;

Avoir le contact facile et posséder des capacités à animer un atelier ;

Avoir l'aptitude à analyser, synthétiser et rédiger des rapports;

Excellente maîtrise de l'informatique (Word, Excel et autres).

Les dossiers de candidature comprendront :

Un CV ;

Les copies certifiées du ou des diplômes justifiant la qualification ;

Le ou les attestations de travail justifiant l'expérience du candidat.

Une lettre de motivation

La date limite de dépôts des candidatures est le 18 novembre 14h30. Les dossiers doivent être déposés au secrétariat général du Ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'Environnement avec Mention du poste Pour toute information complémentaire s'adresser au bureau du coordinateur :